

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1882.

M. le président annonce la mort de M. Dollé, architecte de la ville, membre titulaire.

Admission, comme membre titulaire, de M. DEMOLON, pharmacien, présenté par MM. de Labrunerie et Lesguillons.

M. du Lac offre à la Société, au nom de M. Meyer, d'Ourscamp, un *Extrait du Cartulaire des Chartes et titres de l'Abbaye de Saint-Corneille, de 1410 à 1623*.

M. Méresse se charge d'analyser ce document pour une des prochaines séances.

M. Peyrecave communique une partie de ses recherches sur le couvent de Sainte-Marguerite d'Elincourt.

SÉANCE DU 16 MARS 1882.

La société délègue MM. Lesguillons, Z. Rendu, Méresse, l'abbé Morel, l'abbé Masson et de Marsy pour assister aux réunions des Sociétés savantes et des Sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne.

Admission comme membre titulaire, de M. Victor LABATTE, présenté par MM. Lesguillons et A. de Roucy.

M. Méresse annonce qu'il a reçu une demande de M. Hellot, de Rouen, au sujet de joutes faites à Rouen, en 1330 et auxquelles ont pris part deux bourgeois de Compiègne, Simon de Saint-Omer et Cordelier Poillet. Après avoir fait remarquer qu'il n'existe plus de documents du quatorzième siècle dans nos archives, par suite de la destruction qui en a été faite par les Anglais au commencement du quinzième siècle, et que ce n'est qu'à l'aide de pièces isolées que l'on peut répondre à ces questions, M. Méresse rappelle que le nom de Poillet ou Pouillet était fort répandu à Compiègne et cite différents personnages de cette famille, dont l'un, Simon Pouillet, nous est connu par sa condamnation à mort pour crime de haute trahison.

M. de Marsy dit qu'il y a trace de la présence des Compiègnois à d'autres fêtes de cette époque et qu'il rédigera une note à ce sujet.

M. du Lac appelle l'attention de la Société sur la vente qui vient d'être faite de la collection Benjamin Fillion et sur un objet capital qui s'y trouve, la Vierge d'ivoire de l'Abbaye d'Ourscamps dont une reproduction photogravée, empruntée au journal *l'Art*, est jointe au catalogue. Cette vierge de 0,36 de haut, portant des traces de dorure, est considérée comme étant du XII^e siècle et avait été cédée à B. Fillon par Comberousse (1).

(1) Cette statue a été achetée par M. Duthuit, moyennant 13,000 francs.